



ARMAND DURABLE !

NEWSLETTER DU DÉVELOPPEMENT DURABLE AU LYCÉE LOUIS ARMAND



n°1 — janvier 2021

ne m'imprimez pas !

Région
iledeFrance

LYCÉES
ÉCO-RESPONSABLES

Bienvenue dans cette première newsletter du développement durable au lycée Louis Armand ! Depuis l'année scolaire précédente, une nouvelle démarche de développement durable a été initiée dans le lycée avec l'élection d'éco-délégués dans les classes. Ces éco-délégués se réunissent régulièrement en comité de pilotage, pour initier et suivre les projets en lien avec le développement durable dans l'établissement. Cette newsletter a pour objectif d'informer toutes les personnes en lien avec le lycée (élèves, personnels, professeurs, parents d'élèves) des projets en cours. Bonne lecture !

LA VALORISATION DES DÉCHETS ALIMENTAIRES DE LA CANTINE

par Tom Rolland et Armand Ochin, éco-délégués

Depuis quelques années, les usagers de la cantine du lycée ont pris l'habitude de trier leurs déchets en reposant leurs plateaux : déchets alimentaires séparés des déchets non alimentaires. Malheureusement, jusqu'à présent ces déchets alimentaires soigneusement triés n'étaient pas valorisés ! C'est le cas depuis ce mois de janvier grâce au partenariat avec l'entreprise Moulinot. Des éco-délégués ont assisté à l'intervention de cette entreprise auprès des agents de la cantine.



Mais à quoi ça sert de trier ses déchets alimentaires ?

Trier ses déchets est un enjeu environnemental ; s'ils ne sont pas triés à leurs source, ils seront incinérés ou enfouis en décharge, ce qui est un véritable gaspillage avec de réels impacts sur l'environnement, comme la pollution des sols ou la production de gaz à effet de serre. D'ici 2024, tout Français devra trier ses déchets alimentaires.

20kg de déchets alimentaires peuvent alimenter une lampe pour une semaine.



Alors comment l'entreprise Moulinot va-t-elle nous aider au sein du lycée ?

L'entreprise Moulinot nous aidera à mieux trier nos déchets alimentaires à la cantine et à les valoriser en nous accompagnant dans cette démarche. Un chauffeur viendra les récupérer le mardi et le vendredi soir au lycée, en revanche il ne les prendra pas s'il y a autre chose que des déchets alimentaires : il est donc important de faire attention quand vous trie. Les déchets alimentaires sont pesés : nous saurons donc quelle quantité de déchets alimentaires aura été récupérée au lycée.

Que fait l'entreprise Moulinot avec les déchets alimentaires ?

Les déchets alimentaires sont valorisés, soit par méthanisation, soit par lombricompostage, qui comme son nom l'indique, est la digestion des déchets organiques par nos amis les vers. La méthanisation est un processus qui permet de récupérer le gaz émis par la décomposition des déchets alimentaires. Ce biogaz sert par exemple comme carburant aux camions qui viendront récupérer les déchets alimentaires.

Des questions ? Des remarques ? Écrivez-nous : marguerite.lapierre1@ac-creteil.fr